



## ACADEMIE DE POITIERS

**Lettre de mars 2017**  
de la Section Académique du  
SNETAA FO  
23 rue Emile Zola,  
16340 l'Isle d'Espagnac  
[snetaa.poitiers16@gmail.com](mailto:snetaa.poitiers16@gmail.com)  
<http://snetaa.poitiers.free.fr/>

181



### SOMMAIRE :

- p.1 : Editorial du S3
- p.2 : Calendrier des opérations ... avec dates et lieux des réunions de préparation des mutations intra (4 départements)
- p.3 : FAQ mouvement intra
- p.4 : Equipe académique : vos contacts

## Numéro spécial mutation 2017 : mouvement intra

### **Le SNETAA FO avec vous, pour préparer votre mutation intra académique**

Des choix décisifs s'annoncent pour un certain nombre d'entre nous : titulaires arrivant dans l'académie, stagiaires en mutations obligatoires, collègues de l'académie dans l'attente d'un rapprochement familial ou d'une affectation plus conforme à ses souhaits de carrière ou de projets personnels. L'importance de la formulation des vœux est primordiale. Le SNETAA FO se tient à vos côtés dans ces moments décisifs. Vous pouvez compter sur un réseau développé de responsables et de correspondants d'établissements à votre écoute. Pour vous conseiller, vous aider à formuler vos vœux et intervenir en CAPA le SNETAA FO s'appuie sur l'action et l'investissement de ses huit commissaires paritaires élus aux dernières élections professionnelles.

Vous pouvez les joindre pour qu'ils vous guident dans vos choix et vous communiquent les éléments nécessaires à votre prise de décision. Pour ceux d'entre vous qui ont un conjoint enseignant dans un autre corps enseignant je tiens à rappeler que le SNETAA FO appartient à une fédération, la FNEC FP FO, qui dispose dans notre académie d'une représentation dans toutes les CAPA. En cas de mutations conjointes le lien et la transmission d'informations entre les commissaires paritaires des différents corps fonctionnent très bien.

Vous trouverez dans ce numéro spécial le calendrier des opérations de mutations, les coordonnées de nos commissaires paritaires, les dates des réunions conseils organisées par le SNETAA FO ainsi qu'une FAQ pour vous aider dans la formulation de vos vœux. Pour ceux d'entre vous qui ne pourraient pas se rendre à ces réunions il est toujours possible de nous joindre par téléphone ou mail pour obtenir un conseil ou vérifier la pertinence de vos vœux. Bienvenue aux nouveaux entrants et merci aux adhérents de l'académie pour la confiance qu'ils nous accordent.

Angoulême, le 12 mars 2017,  
Henri Lalouette, Secrétaire Académique

## Calendrier des opérations de mutation

### Calendrier des opérations de mutation

- 16 mars** 14h au **30 mars** 17h : ouverture du serveur pour la saisie de vos vœux sur SIAM
- 31 mars** : date limite de dépôt des dossiers médicaux ou sociaux
- 7 avril** : date limite de retour des accusés de réception accompagnés des pièces à fournir et vœux préférence TZR
- 3 mai** : date limite pour modifications des demandes, demandes tardives ou annulation de la participation au mouvement
- 11 au 18 mai** : affichage des barèmes et périodes de corrections possibles si erreur
- 12 mai** : GT cas médicaux
- 15 mai** : Groupe de travail académique sur les postes offerts au mouvement
- 19 mai** : Groupe de travail vœux et barèmes PLP
- 7 juin** : CAPA mouvement PLP titulaires
- 15 juin** : date limite des demandes de révisions d'affectations
- 20 juin** : Groupe de travail révisions d'affectations des PLP sur TPD
- 30 juin** : date limite envoi des vœux TZR pour les nouveaux TZR
- 4 juillet** : Groupe de travail affectation des TZR PLP
- 12 juillet** : affectation des contractuels en CDI et CDD de disciplines particulières
- 17 juillet** : date limite des demandes de révisions d'affectations TZR. Révision des contractuels CDI et CDD disciplines particulières
- 18 juillet** : GT révision des TZR PLP
- 19 juillet** : affectation des stagiaires
- 18 août** : date limite des nouvelles demandes de révision TZR (selon nouvelles situations survenues durant l'été)
- 22 août** : Groupe de Travail révisions d'affectations des TZR (situations nouvelles survenues durant l'été)
- 28 et 29 août** : Affectation des contractuels CDD et ajustement pour CDI

### Les réunions mutations du SNETAA FO

Elles auront lieu dans chaque département le mercredi 22 mars de 14h à 17h

Charente : LP Jean Rostand à Angoulême

Charente Maritime : LP Doriolle de La Rochelle

Deux Sèvres : SEP du LP Haut Val de Sèvre à Saint Maixent

Vienne : Lycée Professionnel Kyoto à Poitiers

Les commissaires paritaires du SNETAA FO seront là pour vous conseiller et vous aider à formuler vos vœux.

Pour adhérer au SNETAA FO : par [formulaire papier](#) ; Par [internet directement](#) en ligne

## Questions /Réponses les plus courantes, à propos des mutations inter académiques

**Quel document dois- je consulter pour connaître les règles de mutations dans l'académie ?**

La circulaire intra académique récapitule l'ensemble des règles du mouvement intra. Je peux me la procurer sur le site du rectorat ou la demander aux commissaires paritaires du SNETAA FO.

**Combien de vœux dois -je formuler pour demander ma mutation et comment les formuler ?**

J'ai le droit à un maximum de 20 vœux. Si je fais une demande à caractère familial je formule des vœux communes ou département pour obtenir les bonifications de points pour rapprochement de conjoint et enfants. Dans ce cas je dois mettre en premier vœu la commune de résidence professionnelle ou familiale (si celle-ci est compatible avec la résidence professionnelle) du conjoint. Si je formule une demande à caractère personnel je peux commencer par des vœux établissements et terminer par des vœux larges.

**Pourrais-je modifier mes vœux avant le groupe de travail vœux et barèmes du mois de mai ?**

Oui jusqu'au 3 mai en justifiant ma demande.

**Si je ne reçois pas d'affectation sur poste fixe, le 7 juin, jour de la CAPA que se passe-t-il ?**

Si je suis titulaire en poste dans l'académie, je conserve mon affectation actuelle. Si je suis nouvel arrivant je serai nommé sur une zone de remplacement et devrait attendre le 6 juillet pour connaître mon affectation, après avoir formulé 5 vœux.

**J'ai bénéficié de 1000 points médicaux dans le cadre du mouvement inter académique. Ces 1000pts sont-ils conservés pour le mouvement intra académique ?**

Pas obligatoirement. Je dois constituer un nouveau dossier qui sera examiné le 12 mai lors d'un groupe de travail cas médicaux, qui décidera ou non de l'attribution des 1000points.

**Si je reçois une affectation à titre provisoire dans l'académie puis je participer à la CAPA mouvement du 7 juin et prétendre à un poste fixe ?**

Non, je participerai au mouvement TZR du 4 juillet.

Pour tout autre question vous pouvez vous adresser aux commissaires paritaires du SNETAA FO qui vous guideront pour emplir votre fiche de vœux. Celle-ci est disponible sur notre site en cliquant sur le lien suivant :

Merci de nous la retourner complétée avec une enveloppe timbrée à l'adresse suivante : SNETAA FO de l'académie de Poitiers, 23, rue Emile Zola 16340 l'Isle d'Espagnac.



## Vos contacts académiques SNETAA FO 2016 / 2017

<b>SECRETAIRE ACADEMIQUE S3 / élu au CTA</b>			
Henri LALOUETTE : 06 67 30 60 78 / 05 45 95 37 59 <a href="mailto:snetaa.poitiers16@gmail.com">snetaa.poitiers16@gmail.com</a>			
Trésorier académique - Gérard GRANGETEAU - <a href="mailto:gerard.grangeteau@wanadoo.fr">gerard.grangeteau@wanadoo.fr</a> -06 70 48 07 34			
<b>SECRETAIRES DEPARTEMENTAUX S2</b>			
Stéphane CONTA-MINE (16)	06 20 22 46 15 <a href="mailto:stephane.contamines@orange.fr">stephane.contamines@orange.fr</a>	Bénédicte MOULIN (17)	06 10 64 54 69 <a href="mailto:snetaa17@gmail.com">snetaa17@gmail.com</a>
Henriette MEUNIER (79)	06 04 13 60 21 <a href="mailto:henriette.meunier@ac-poitiers.fr">henriette.meunier@ac-poitiers.fr</a>	Sophie TEXIER (86)	06 89 96 51 91 <a href="mailto:texier_sophie@yahoo.fr">texier_sophie@yahoo.fr</a>
<b>COMMISSAIRES PARITAIRES (Pour les PLP Titulaires et Stagiaires)</b>			
Henri LALOUETTE (16)		06 67 30 60 78 <a href="mailto:snetaa.poitiers@free.fr">snetaa.poitiers@free.fr</a>	
Pierre Guillaume TEXIER (79)		06 73 68 33 82 <a href="mailto:pierre-guillaum.texier@ac-poitiers.fr">pierre-guillaum.texier@ac-poitiers.fr</a>	
Bénédicte MOULIN (17)		06 10 64 54 69 <a href="mailto:snetaa17@gmail.com">snetaa17@gmail.com</a>	
Sophie SOUDANT (17)		06 09 07 50 65 <a href="mailto:sophie_s48@hotmail.com">sophie_s48@hotmail.com</a>	
Stéphane TEXIER (86)		06 13 78 69 55 <a href="mailto:stephane.texier10@orange.fr">stephane.texier10@orange.fr</a>	
Jean Paul GARRIBOTTO(86)		06 59 31 10 53 <a href="mailto:snetaa.fo.86@gmail.com">snetaa.fo.86@gmail.com</a>	
Christelle BRUNEAU (16)		07 78 69 37 77 <a href="mailto:bruneausnetaa@gmail.com">bruneausnetaa@gmail.com</a>	
CORRESPONDANT EREA/SEGPA		Représentante des enseignants Au GT des NON TITULAIRES	
Jean Paul GARRIBOTTO	06 59 31 10 53 <a href="mailto:jean-paul.garribotto@ac-poitiers.fr">jean-paul.garribotto@ac-poitiers.fr</a>	Vincente GONZALVEZ	06 69 20 51 57 <a href="mailto:vincente.gonzalvez@ac-poitiers.fr">vincente.gonzalvez@ac-poitiers.fr</a>
CORRESPONDANT CHSCT		CORRESPONDANT LAÏCITE	
Sophie TEXIER	06 89 96 51 91 <a href="mailto:texier_sophie@yahoo.fr">texier_sophie@yahoo.fr</a>	Yves Henri SAULNIER	06 73 34 37 95 <a href="mailto:yhsaulnier@gmail.com">yhsaulnier@gmail.com</a>
CORRESPONDANT CHEF DE TRAVAUX		CORRESPONDANT RETRAITES	
Françoise BU-REAU	06 52 96 92 62 <a href="mailto:bureau.francoise@free.fr">bureau.francoise@free.fr</a>	Raymond VA-LADE	06 89 44 69 98 <a href="mailto:raymondvalade@orange.fr">raymondvalade@orange.fr</a>
Membres du SECRETARIAT ACADEMIQUE			
José ESTEVEZ	05 46 82 00 54 <a href="mailto:jestevez@sfr.fr">jestevez@sfr.fr</a>	J-Pierre AR-DON : Site Internet	06 82 12 26 27 <a href="mailto:snetaa.poitiers@orange.fr">snetaa.poitiers@orange.fr</a>
Notre site internet académique : <a href="http://snetaa.poitiers.free.fr/actu.htm">http://snetaa.poitiers.free.fr/actu.htm</a>			